

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

La société Assurances BIAT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a eu lieu le 28 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr. Mohamed SALAH BEN AFIA et Mr. Fayçal DERBEL.

Bilan Arrêté au 31 Décembre 2012 (Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	828 274	825 846	2 428	4 079
AC13 Fonds de commerce			-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
	828 274	825 846	2 428	4 079
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	670 615	319 054	351 561	249 344
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	1 263 092	951 382	311 710	227 015
	1 933 707	1 270 437	663 270	476 359
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 569 418	168 078	9 401 340	13 349 252
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	102 841 060		102 841 060	75 987 746
AC334 Autres prêts	76 789		76 789	40 903
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 500 000		3 500 000	9 300 000
AC336 Autres dépôts			-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	337 309		337 309	306 631
	116 324 576	168 078	116 156 498	98 984 533
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	1 705 598		1 705 598	2 506 460
AC520 Provisions d'assurance vie	82 117		82 117	109 169
AC530 Provision pour sinistres (vie)	441 489		441 489	493 465
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	12 131 319		12 131 319	11 173 443
	14 360 523		14 360 523	14 282 537
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	1 163 506		1 163 506	1 508 712
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	18 525 221	2 557 442	15 967 779	13 074 964
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	978 452	85 936	892 515	1 177 337
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	3 853 535	184 862	3 668 673	7 437 473
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel			-	9 368
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	792 556		792 556	434 259
AC633 Débiteurs divers			-	-
	25 313 269	2 828 240	22 485 029	23 642 113
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	7 115 653		7 115 653	4 969 908
AC72 Charges reportées			-	-
AC721 Frais d'acquisition reportés	1 865 773		1 865 773	2 036 216
AC722 Autres charges a repartir	397 023		397 023	431 857
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 895 534		2 895 534	2 864 635
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres			-	-
	12 273 983		12 273 983	10 302 616
TOTAL ACTIFS	171 034 332	5 092 601	165 941 731	147 692 236

Bilan Arrêté au 31 Décembre 2012 (Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2012	31/12/2011
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 915 071	2 760 879
CP5 Résultats reportés	1 720 151	2 025 324
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 635 222	14 786 203
CP6 Résultat de l'exercice	457 967	932 730
Total capitaux propres avant affectation	15 093 189	15 718 933
<u>PASSIFS</u>		
-		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	300 000	250 000
	300 000	250 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	11 260 363	12 833 691
PA320 Provision pour assurance vie	45 187 533	33 797 641
PA330 Provision pour sinistres (vie)	3 621 989	3 227 776
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	68 157 921	62 841 002
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	759 778	934 171
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 Autres provisions technique (vie)		
PA361 Autres provisions technique (non vie)	318 822	274 433
	129 306 406	113 908 713
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	11 390 280	9 422 643
	11 390 280	9 422 643
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe	3 653 394	2 801 970
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	4 733 694	4 144 236
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçues		
PA632 Personnel	125 111	114 915
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale, collectivités publiques	884 871	825 546
PA634 Crédoeurs divers	454 786	505 280
PA64 Ressources spéciales		
	9 851 857	8 391 946
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA72 Ecart de conversion		
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	165 941 731	147 692 236

Etat de résultat technique de l'assurance et / ou de la réassurance Non Vie Arrêté au 31 Décembre 2012 (Unité : en Dinars)		Opérations Brutes 31/12/2012	Cessions et rétrocession 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2011
<u>PRNV 1 Primes acquises</u>					
PRNV11	Primes émises et acceptées	45 784 633	-12 420 367	33 364 265	39 888 085
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	1 573 328	-800 861	772 467	-44 662
		47 357 961	-13 221 228	34 136 732	39 843 422
<u>PRNT3</u>	<u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	3 183 120		3 183 120	2 796 242
<u>PRNV2</u>	<u>Autres produits techniques</u>			0	0
<u>CHNV1 Charges de sinistres</u>					
CHNV11	Montants payés	-28 416 181	5 123 497	-23 292 684	-17 041 513
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-5 142 526	957 876	-4 184 650	-17 675 185
		-33 558 707	6 081 373	-27 477 333	-34 716 698
<u>CHNV 2</u>	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-44 389		-44 389	-274 433
<u>CHNV3</u>	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>		19 386	19 386	55 161
<u>CHNV 4 Frais d'exploitation</u>					
CHNV41	Frais d'acquisition	-7 180 008		-7 180 008	-7 234 356
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-166 128		-166 128	61 788
CHNV43	Frais d'administration	-3 006 366		-3 006 366	-2 975 176
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs		2 034 140	2 034 140	1 850 421
		-10 352 503	2 034 140	-8 318 363	-8 297 323
<u>CHNV5</u>	<u>Autres charges techniques</u>		-286 806	-286 806	-293 341
<u>CHNV6</u>	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>			0	1 353 030
<u>RTNV</u>	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	6 585 482	-5 373 134	1 212 348	466 061

Etat de résultat technique de l'assurance et / ou de la réassurance Vie Arrêté au 31 Décembre 2012 (Unité : en Dinars)		Opérations Brutes 31/12/2012	Cessions et rétrocession 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2011
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	19 700 717	-1 186 000	18 514 717	11 289 213
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	2 483 621		2 483 621	1 814 888
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2 a	2 483 621	0	2 483 621	1 814 888
PRV 2 3	Reprise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	0	0	0	0
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-4 040 936	460 999	-3 579 938	-3 421 223
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-394 213	-51 976	-446 189	-1 011 107
	sous total 3	-4 435 149	409 022	-4 026 127	-4 432 330
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
	sous total 4	-11 389 893	-27 053	-11 416 945	-3 639 921
CHV3	<u>Participation aux bénéfiques et ristournes</u>				
			37 783	37 783	442 682
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-2 998 204		-2 998 204	-1 871 495
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-4 315		-4 315	-1 414
CHV43	Frais d'administration	-2 931 491		-2 931 491	-2 922 774
CHV44	Commission reçues des réassureurs		112 747	112 747	99 049
	sous total 5	-5 934 010	112 747	-5 821 263	-4 696 634
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>				
			-18 195	-18 195	-21 259
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt				
CHV 91		-113 110		-113 110	-33 390
CHV 92	Correction de valeur sur placement			0	0
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements			0	0
	sous total 6	-113 110	0	-113 110	-33 390
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	312 177	-671 695	-359 519	723 250

Etat de résultat Arrêté au 31 Décembre 2012 <i>(Unité : en Dinars)</i>		31/12/2012	31/12/2011
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	1 212 348	466 061
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	-359 519	723 250
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	3 764 148	3 335 942
PRNT12	0	-	-
	sous total 1 a	3 764 148	3 335 942
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeur sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-219 718	-175 694
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-3 183 120	-2 796 242
PRNT2	Autres produits non techniques	42 412	58 195
CHNT3	Autres charges non techniques		
	Résultat provenant des activités ordinaires	1 256 551	1 611 512
CHNT4	Impôts sur le résultat	-798 585	-678 782
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	457 967	932 730
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-
	Résultat extraordinaire	-	-
	Résultat net de l'exercice	457 967	932 730

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2012
(Unité : en Dinars)

31/12/2012

31/12/2011

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

- Encaissement des primes reçues des assurés	64 358 412	65 161 629
- Sommes versées pour paiement des sinistres	- 32 009 392	- 30 862 255
- Encaissement des primes reçues acceptations		2 817 119
- Décaissements des primes pour les cessions	- 18 047 626	- 13 053 999
- Encaissement des sinistres pour les cessions	10 225 906	6 015 083
- Commissions reçues sur les Cessions	3 269 834	2 364 407
- Commissions versées aux intermédiaires	- 6 044 093	- 6 860 414
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 5 560 317	- 4 827 559
- Variation des dépôts auprès des cédantes	4 435 714	7 293
- Variation des espèces reçues des cessionnaires		
- Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	- 64 169 601	- 21 874 913
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	46 238 638	3 465 244
- Taxes sur les assurances versées au trésor	- 7 245 429	- 7 670 128
- Produits financiers reçus	5 969 355	4 032 459
- Impôt sur les bénéfices payés	- 430 381	- 637 002
Autres mouvements	955 503	1 039 089

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

1 946 523

- **898 534**

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		- 33 732
--	--	----------

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements

- **33 732**

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

- Dividendes et autres distributions	- 1 042 491	- 42 079
--------------------------------------	-------------	----------

Flux de trésorerie provenant des activités de financements

- 1 042 491

- **42 079**

incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités

16 233

- **14 101**

Variation de trésorerie

920 265

- **988 447**

Trésorerie de début d'exercice

1 377 863

2 366 309

Trésorerie de fin d'exercice

2 298 128

1 377 863

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2012

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Assurances BIAT, est une société anonyme au capital de 10 000 000 DT, créée le 11 Juin 1997 ayant pour activité principale la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Assurances BIAT est agréée par décision du Ministre des Finances en date du 25 décembre 2000 pour étendre son objet social à toutes les opérations d'assurances et de réassurances pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances et de réassurances, conformément à la loi n° 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

A la date du 31/12/2012, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
BIAT	40.125%
NATIXIS ASSURANCES	34.000%
ARIG	14.850%
Actionnaires Tunisiens	11.025%

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2012 a connu les faits marquants suivants :

- Poursuite de l'assainissement du portefeuille automobile,
- Une évolution significative du chiffre d'affaires Vie,
- Poursuite de la liquidation des dossiers relatifs aux sinistres émeutes et mouvements populaires.
- Un contrôle des autorités fiscales pour les exercices 2008,2009 et 2010 avec une notification fiscale de l'ordre de 229 mille dinars.
- Ré estimation des PM TD pour intégrer un mode de calcul selon un amortissement dégressif au lieu et place de l'amortissement linéaire des crédits couverts,
- Estimation de la part des réassureurs dans les primes non acquises selon un calcul identique à celui appliqué pour les primes non acquises pour les affaires en direct(calcul au prorata temporis) et non plus selon la méthode de prise en charge des dépôts de prime retenue sur les réassureurs,
- Estimation des provisions pour frais de gestion pour la branche Vie.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relatives à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base de :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

• Coût d'entrée des placements

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette

différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

- **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision mathématique des contrats d'assurance Vie, comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets des primes futures (méthodes prospectives). Elle est calculée séparément contrat par contrat.

Pour chaque année et pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

La provision mathématique des contrats temporaire décès est calculée séparément contrat par contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie.

En application des dispositions de l'Arrêté du Ministre de Finances du 05-01-2009, Assurances BIAT a calculé la provision mathématique de tout le portefeuille en fonction de la Table de Mortalité Tunisienne TM 99.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5 - Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2012, Assurances BIAT a fixé les clés de répartition comme suit :

- Les charges par destination non directement affectées :
 - vie : 50 %
 - non vie : 50%
- ces charges sont à leur tour affectées :
 - vie :
 - 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre
 - non - vie : 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre
- Les commissions ainsi que les taxes liées aux contrats servies sont affectées directement aux frais d'acquisition.

5- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

5.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2012 un montant net de 2 428 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2012	Amortissements			Valeur nette 2012
				01/01/12	Dotations 2012	31/12/12	
Logiciels	825 105	3 169	828 274	821 026	-4 820	825 846	2 428
Total	825 105	3 169	828 274	821 026	-4 820	825 846	2 428

5.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2012 un montant net de 663 270 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2012	Amortissements			Valeur nette 2012
				01/01/12	Dotations 2012	31/12/12	
Agencements Aménagements et Installations.	488 796	181 819	670 615	239 452	-79 602	319 054	351 561
Matériel de Transport	220 936	137 000	357 936	157 158	-41 570	198 727	159 209
Matériel Informatique	496 895	21 573	518 468	450 163	-29 549	479 711	38 757
Mobilier et Matériel de Bureau	336 565	50 124	386 689	220 061	-52 883	272 944	113 744
Total	1 543 192	390 515	1 933 707	1 066 833	-203 604	1 270 437	663 270

5.3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2012 un montant net de 116 156 498 DT contre un montant de 98 984 533 DT au 31/12/2011 soit une augmentation de 17 171 966 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 569 418	13 418 896
Obligations et autres titres à revenu fixe	102 841 060	75 987 746
Autres prêts	76 789	40 903
Autres Dépôts	3 500 000	9 300 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	337 309	306 631
Provisions pour dépréciation des Placements	-168 078	-69 643
Total	116 156 498	98 984 533

5.4 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2012 un montant net de 14 360 523 DT contre 14 282 537 DT au 31/12/2011 soit une augmentation de 77 986 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net		Variation
	31/12/2012	31/12/2011	
- Provisions pour primes non acquises	1 705 598	2 506 460	-800 862
- Provisions d'assurances vie	82 117	109 169	-27 052
- Provisions pour sinistres vie	441 489	493 465	-51 976
- Provisions pour sinistres non vie	12 131 319	11 173 443	957 876
Total	14 360 523	14 282 537	77 986

L'estimation de la part des réassureurs dans les primes non acquises fin 2012 , est réalisé selon un calcul identique à celui appliqué pour les primes non acquises pour les affaires en directe(calcul au prorata temporis) et non pas selon la prise en charge des dépôts de prime retenue sur les réassureurs (soit une moyenne de 36% sur les primes cédées) ce qui donne un effet de 0.840MD en moins.

5.5 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2012 un montant net des provisions de 22 485 029 DT contre 23 642 113 DT au 31/12/2011 soit une régression de 1 157 084 DT :

5.5.1 – Primes Acquises et non émises

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
- Primes acquises non émises Auto		67 764	-67 764
- Primes acquises non émises Construction	1 873		1 873
- Primes acquises non émises Transports	43 250	64 000	-20 750
- Primes acquises non émises Incendie			0
- Primes acquises non émises Assurances			0
- Primes acquises non émises Risques Divers	9 373		9 373
- Primes acquises non émises RC Général	1 575		1 575
- Primes acquises non émises GPE MAL	664 417	763 726	-99 309
- Primes acquises non émises Acc CORP	85 958	106 647	-20 689
- Primes acquises non émises Vie	357 059	506 574	-149 516
Total	1 163 506	1 508 712	-345 207

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
-Contentieux primes, chèques et effets impayés	1 638 165	751 144	887 022
- Créances affaires directes en cours	1 173 479	1 014 910	158 568
- Créances courtiers d'assurances en cours	15 713 577	12 957 279	2 756 298
- Provisions pour créances douteuses (*)	-2 557 442	-1 648 369	-909 073
Total	15 967 779	13 074 964	2 892 814

(*) Au 31/12/2012 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 2 557 442 DT calculées comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.3 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances

Au 31/12/2012 ce poste totalise un montant total Net de 892 515 DT contre 1 177 337 DT au 31/12/2011 soit une régression de 284 822 DT.

Au 31/12/2012 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 85 936 DT calculée comme suit :

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.4 – Créances nées d'opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2012 un montant net de 3 668 673 DT contre 7 437 473 DT au 31/12/2011 soit une régression de 3 768 800 DT.

Au 31/12/2012 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d'un montant de 184 862 DT calculée comme suit :

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.5 – Autres Créances

Libellé	Montant Net au 31/12/2012	Montant Net au 31/12/2011	Variation
- personnel	0	9 368	-9 368
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	792 556	434 259	358 297
Total	792 556	443 627	348 929

5.6 - Autres éléments d'actif

5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2012 de 7 115 653 DT contre 4 969 908 DT au 31/12/2011.

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
- Comptes courants bancaires	2 297 584	1 376 149	921 435
- Caisse	544	1 713	-1 170
- Valeurs a l'encaissement	2 153 764	1 726 100	427 664
- Caisse du trésor public	2 663 761	1 865 946	797 816
Total	7 115 653	4 969 908	2 145 745

5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2012, le solde est de 1 865 773 DT répartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
- FAR Auto	853 017	1 055 235	-202 218
- FAR Transports	11 433	12 820	-1 387
- FAR Incendie	768 182	676 474	91 708
- FAR R. DIVERS	28 788	35 833	-7 046
- FAR RCG	41 714	56 560	-14 847
- FAR CONST	71 385	87 643	-16 258
- FAR Maladie	765	1 206	-440
- FAR Acc CORP	62 193	77 832	-15 639
- FAR Vie	28 297	32 612	-4 315
Total	1 865 773	2 036 216	-170 443

5.6.3 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 397 023 DT au 31/12/2012 contre 431 857 DT au 31/12/2011.

5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échus

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2012 sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent un montant total de 2 895 534DT contre 2 864 635 DT au 31/12/2011.

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

5.7 - Capitaux propres

A la date du 31/12/2012, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2011	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2012
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	496 699	147 904				644 603
- Réserves extraordinaires	1 770 000					1 770 000
- Fonds social	164 178	90 000			-83 711	170 468
- Réserves pour risques généraux	330 000					330 000
- Report à nouveau	2 025 324	694 827	-1 000 000			1 720 151
- Résultat de la période	932 730	-932 730		457 967		457 967
Total	15 718 933	1	-1 000 000	457 967	-83 711	15 093 189

5.8 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 129 306 406 DT contre 113 908 713 DT en 2011 soit une augmentation de 15 397 693 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

5.8.1 - Les provisions pour primes non acquises :

Elles totalisent 11 260 363 DT en 2012 contre 12 833 691 DT en 2011 soit une régression de 1 573 327 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
- Auto	6 062 369	7 567 515	-1 505 146
- Transports	454 373	394 357	60 016
- Incendie	2 829 080	2 481 305	347 775
- Constructions	1 085 608	1 208 524	-122 916
- RCG	200 054	309 277	-109 223
- R. Divers	288 517	418 755	-130 238
- G Maladie	83 136	130 880	-47 744
- Acc Corporels	257 224	323 076	-65 852
Total	11 260 363	12 833 691	-1 573 327

5.8.2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :

Elles totalisent 45 187 533 DT au 31/12/2012, contre 33 797 641 DT au 31/12/2011 soit une augmentation de 11 389 892 DT.

A noter que pour l'exercice 2012 Assurances BIAT a :

- Ré estimé les PM temporaire décès en couverture des prêts pour intégrer un mode de calcul selon un amortissement dégressif en lieu et place de l'amortissement linéaire des crédits couverts, tenant compte des taux suivants :

Durée de Crédit	Taux Appliqué
crédit >=7 ans	TMM+2.5%
3 < < 7	TMM+3%
<= 3	TMM+4%

Soit un montant complémentaire de 1 994 312DT

- Constaté une nouvelle Provision pour frais de gestion Vie (calculée sur la base d'un différentiel entre les frais réels affectés aux produits vie et les frais annexés aux contrats multiplié par la durée moyenne restante des contrats et ce au cas où les frais réels dépassent les frais annexés au contrat),
Soit un montant 259 503DT.

L'effet de ces deux provisions a été porté sur l'exercice en cours à raison des 50% et le reste sur l'exercice 2013. L'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation permet de lisser l'impact jusqu'à 2013.

5.8.3 - Les provisions pour sinistres vie :

Au 31/12/2012, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 3 621 989DT contre 3 227 776 DT en 2011 soit une augmentation de 394 213.

5.8.4 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours à encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2012 un montant de 68 536 365DT contre 62 841 002 DT en 2011 soit une augmentation de 5 316 920 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2012			Montant au 31/12/2011			Variation		
	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net
- Auto	47 092 431	1 307 408	45 785 023	39 756 286	619 268	39 137 018	7 336 145	688 140	6 648 005
-Transports	2 610 577	631 409	1 979 168	1 574 177	671 205	902 972	1 036 400	-39 796	1 076 196
									-1 889
- Incendie	7 659 928		7 659 928	9 549 449		9 549 449	-1 889 521	0	521
- Constructions	378 602		378 602	337 817		337 817	40 785	0	40 785
- RCG	6 824 520		6 824 520	6 746 729		6 746 729	77 791	0	77 791
- R. Divers	2 046 167		2 046 167	2 976 676		2 976 676	-930 509	0	-930 509
- GPE Maladie	1 356 381		1 356 381	1 390 813		1 390 813	-34 432	0	-34 432
- Acc Corporels	2 128 133		2 128 133	1 799 528		1 799 528	328 605	0	328 605
Total	70 096 739	1 938 817	68 157 921	64 131 475	1 290 473	62 841 002	5 965 264	648 344	5 316 920

5.8.6 -Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 759 778 DT contre 934 171 DT en 2011.

5.8.7 –Autres Provisions Techniques (non vie)

Il s'agit des provisions pour risques en cours constatées pour les branches :

- Automobile : 219 233 DT.
- R.C. Générale : 99 589 DT.

5.9 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2012 est de 11 390 280 DT contre 9 422 643 DT en 2011. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques.

5.10 - Autres dettes :

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2012 à 9 851 857DT contre 8 391 946 DT au 31/12/ 2011.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

5.11 - Primes acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 18 514 717DT contre 11 289 213 DT en 2011 soit une augmentation de 7 225 503 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	19 850 233	12 341 920	7 508 313
Variation des primes acquises non émises	-149 516	59 761	-209 277
Sous-total	19 700 717	12 401 681	7 299 036
Primes cédées	-1 186 000	-1 112 468	-73 532
Total	18 514 717	11 289 213	7 225 503

5.12 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2012 totalisent 6 247 769 DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 4 447 985 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

<u>Provisions techniques vie</u>	x Produits des placements non affectés directement
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	17 224 825
- Provisions techniques non vie	80 178 062
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	112 038 109
- Produits des placements non affecté	4 447 985

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 683 836 DT en y ajoutant la partie affectée à la vie directement sans clés de répartition qui sont de 1 799 785 DT le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 2 483 621 DT.

5.13 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 4 026 127DT pour l'exercice 2012 contre 4 432 330 DT au titre de l'exercice 2011, soit une régression de 406 203 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
Sinistres payés	-4 040 936	-3 665 964	-374 972
Part des réassureurs dans les sinistres	460 999	244 741	216 258
Variation des provisions pour sinistres	-394 213	-1 261 854	867 641
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	-51 976	250 747	-302 723
Total	-4 026 127	-4 432 330	406 203

5.14 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge pour l'exercice 2012 de 11 416 945 DT dont une part de réassurances de -27 053DT contre 3 639 921 DT en 2011 dont une part de réassurances de -38 074 DT, soit une augmentation de charge de 7 777 024 DT.

Voir note explicative 5.8.2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie)

5.15 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 2 998 204 DT en 2012 contre 1 871 495 DT en 2011.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est négative de 4 315 DT en 2012 contre un solde négatif de 1 414 DT en 2011.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 2 931 491 DT en 2012 contre 2 922 774 DT en 2011.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2012 pour un montant de 112 747 DT contre 99 049 DT en 2011.

5.16 - Charges des placements

Le poste charges des placements globaux dégage un montant de 332 827 DT en 2012, la quote-part qui a été allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	48 809 522	94 813 284	143 622 806
Quote-part	34%	66%	100%
Correction de valeurs sur placements	113 110	219 717	332 827

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

5.17 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2012 à 34 136 732 DT contre 39 843 422 DT en 2011, soit une régression de 5 706 691 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	45 879 402	52 838 221	-6 958 819
Variation des primes non acquises "PNA"	-195 691	-90 665	-105 026
Primes à annuler	100 921	-22 047	122 968
Variation des primes émises non acquises	1 573 328	-1 723 733	3 297 061
Sous-total I	47 357 961	51 001 776	-3 643 816
Primes cédées	-12 420 367	-11 204 356	-1 216 011
*Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	-800 861	46 003	-846 864
Total	34 136 732	39 843 422	-5 706 691

* l'estimation de la part des réassureurs dans les primes non acquises au 31/12/2012, a été faite sur la base d'un calcul identique à celui appliqué pour les primes non acquises pour les affaires en direct (calcul au prorata temporis) et non pas selon la méthode de prise en charge des dépôts de prime retenue sur les réassureurs (soit une moyenne de 36% sur les primes cédées) soit un effet -0.840MD sur les provisions fin 2012,

5.18 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2012 totalisent 6 247 769 DT, les produits des placements non affecté directement (après affectation produit Vie) totalisent 3 764 148 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provisions techniques non vie	x Reliquat des produits des placements non affecté directement (après affectation produit Vie)
Capitaux propres + Provisions techniques non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	80 178 062
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	94 813 284
- Reliquat des produits des placements non affecté	3 764 148

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 3 183 120DT.

5.19 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 27 477 333 DT pour l'exercice 2012 contre 34 716 698 DT au titre de l'exercice 2011, soit une régression de 7 239 365 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
Sinistres payés	-28 416 181	-26 842 200	-1 573 981
Part des réassureurs dans les sinistres	5 123 497	9 800 687	-4 677 190
Variation des provisions pour sinistres	-5 142 526	-21 291 443	16 148 917
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	957 876	3 616 258	-2 658 381
Total	-27 477 333	-34 716 698	7 239 365

Au 31/12/2012 Assurances BIAT a constaté une provision sur les recours restant à encaisser pour les branches Auto et Transport net de réassurances pour un montant total de 469 549 DT calculées comme suit :

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009 et Antérieurs
Taux appliqués sur recours à encaisser	0%	20%	50%	100%

5.20 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	-219 233	-148 905	70 328
Provisions pour risques en cours Responsabilité civile Général	-99 588	-125 528	-25 940
Total	-318 821	-274 433	44 389

5.21 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 7 180 008 DT en 2012 contre 7 234 356 DT en 2011.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est négative de 166 128 DT en 2012 contre une variation positive de 61 788 DT en 2011.

Le poste «Frais d'administration» affecté à l'assurance non vie est de 3 006 366 DT en 2012 contre 2 975 176 DT en 2011.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2012 pour un montant de 2 034 140 DT contre 1 850 421 DT en 2011.

C) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

C 1-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins- Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	9 569 418	9 401 340	9 401 340	-168 078
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	102 841 060	102 841 060	102 841 060	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	76 789	76 789	76 789	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	337 309	337 309	337 309	
Autres dépôts	3 500 000	3 500 000	3 500 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	<i>116 324 576</i>	<i>116 156 498</i>	<i>116 156 498</i>	<i>-168 078</i>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	116 156 498	116 156 498	116 156 498	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	8 559 291	8 559 291	8 559 291	

C 2-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire:	Exercice de survenance		
	2 008	2 009	2 010
Inventaire 2010			
Règlements cumulés	16 639 283	16 738 287	11 133 724
Provisions pour sinistres	7 166 936	8 415 343	21 474 374
Total charges des sinistres	23 806 219	25 153 630	32 608 098
Primes acquises	36 421 713	35 807 017	42 805 482
% sinistres / primes acquises	65%	70%	76%

Année d'inventaire:	Exercice de survenance			
	2 008	2 009	2 010	2 011
Inventaire 2011				
Règlements cumulés	17 790 885	18 170 401	17 708 112	17 113 136
Provisions pour sinistres	5 603 675	4 328 200	11 244 265	37 394 201
Total charges des sinistres	23 394 560	22 498 601	28 952 377	54 507 337
Primes acquises	36 421 713	35 807 017	42 805 482	51 001 776
% sinistres / primes acquises	64%	63%	68%	107%

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Inventaire 2012					
Règlements cumulés	18 774 724	18 754 806	19 595 225	30 180 096	11 891 303
Provisions pour sinistres	3 791 184	3 172 853	8 793 270	19 712 649	27 607 524
Total charges des sinistres	22 565 908	21 927 659	28 388 495	49 892 745	39 498 827
Primes acquises	36 421 713	35 807 017	42 805 482	51 001 776	47 357 961
% sinistres / primes acquises	62%	61%	66%	98%	83%

C 3-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations	393 182	14 186	407 368
Revenu des autres placements	323 810	5 516 591	5 840 401
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
Total des produits des placements	716 993	5 530 777	6 247 769
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)	-84 663		-84 663
Autres frais (ajustement sur valeur)		-248 165	-248 165
Total charges des placements	-84 663	-248 165	-332 827

C4-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	TOTAL
Primes	13 636 104	6 064 613	19 700 717
Charges de prestations	-1 730 680	-2 704 469	-4 435 149
Charges de provisions d'assurance vie	-7 288 220	-4 101 672	-11 389 893
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			0
Solde de souscription	4 617 203	-741 528	3 875 675
Frais d'acquisition	-2 589 311	-413 208	-3 002 519
Autres charges de gestion nettes	-2 029 068	-902 423	-2 931 491
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-4 618 379	-1 315 631	-5 934 010
Produits nets de placements	601 457	1 882 164	2 483 621
Charges de placements	-56 757	-56 353	-113 110
Participation aux résultats et intérêts techniques			0
Solde financier	544 700	1 825 811	2 370 512
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 186 000	0	-1 186 000
Part des réassureurs dans les charges de prestations	460 999	0	460 999
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-79 029	0	-79 029
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	37 783	0	37 783
Commissions reçues des réassureurs	112 747	0	112 747
Intérêt	-18 195	0	-18 195
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-671 695	0	-671 695
Résultat technique	-128 171	-231 347	-359 519
Informations complémentaires			
Montant des rachats		2 220 607	2 220 607
Intérêts techniques bruts de l'exercice			0
Provisions techniques brutes à la clôture	24 492 016	24 317 506	48 809 522
Provisions techniques brutes à l'ouverture	17 150 640	19 874 777	37 025 417
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

C 5-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	R DIVERS	Ass Caution	ASSISTANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	19 147 964	6 334 315	4 356 569	715 739	1 056 482	1 705 049	10 994	627 800	11 481 258	1 921 791	47 357 961
Primes émises	17 642 818	6 394 331	4 704 344	592 823	947 259	1 574 811	10 994	627 800	11 433 515	1 855 938	45 784 633
Variation des primes non acquises	1 505 146	-60 016	-347 776	122 916	109 223	130 238	0	0	47 743	65 853	1 573 328
Charges de prestation	-17 034 899	-1 789 123	-3 927 675	-134 096	-1 064 885	-112 459	-15	-2 572	-8 694 192	-843 181	-33 603 096
Prestations et frais payés	-10 316 565	-627 220	-5 917 196	-89 766	-1 068 033	-1 196 542	-15	-2 572	-8 683 696	-514 576	-28 416 181
Charges de provisions pour prestations diverses	-6 718 334	-1 161 904	1 989 521	-44 330	3 148	1 084 083	0	0	-10 496	-328 605	-5 186 915
Solde de souscription	2 113 065	4 545 192	428 893	581 643	-8 403	1 592 590	10 979	625 228	2 787 066	1 078 611	13 754 865
Frais d'acquisition	-3 150 003	-483 549	-1 072 443	-122 084	-282 602	-325 659	-439	-87 175	-1 443 255	-378 928	-7 346 137
Autres charges de gestion nettes	-1 129 410	-409 413	-301 201	-37 957	-60 643	-100 815	-704	-40 197	-807 198	-118 829	-3 006 366
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 279 413	-892 962	-1 373 643	-160 042	-343 245	-426 474	-1 143	-127 372	-2 250 453	-497 757	-10 352 503
Produits nets de placements	2 058 375	104 023	416 420	58 271	278 880	106 321	0	0	66 130	94 700	3 183 120
Solde financier	2 058 375	104 023	416 420	58 271	278 880	106 321	0	0	66 130	94 700	3 183 120
Part des réassureurs dans les primes acquises	-720 791	-5 596 490	-4 032 353	-445 152	-199 688	-1 204 005	0	-590 744	-337 346	-94 658	-13 221 228
Part des réassureurs dans les prestations payées	770	191 219	4 205 457	17 153	25 950	540 925	0	858	141 166	0	5 123 497
Part des réassureurs dans les charges de provisions	27 148	1 428 665	-228 348	89 923	311 334	-729 893	0	0	-21 652	80 700	957 876
Part des réassureurs dans les PB	0	556	4 549	0	0	14 281	0	0	0	0	19 386
Commissions reçues des réassureurs	0	411 280	1 096 070	74 519	22 461	216 787	0	211 581	1 442	0	2 034 140
Intérêts servis	-41 862	-14 388	-171 396	-26 367	-2 145	-22 612	0	0	0	-8 036	-286 806
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-734 735	-3 579 159	873 979	-289 925	157 912	-1 184 517	0	-378 305	-216 390	-21 994	-5 373 134
Résultat technique	-842 708	177 094	345 650	189 947	85 144	87 921	9 836	119 551	386 354	653 559	1 212 348

C 6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	TOTAL
Primes	19 700 717
Charges de prestations	-4 435 149
Charges de provisions d'assurance vie	-11 389 893
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0
Solde de souscription	3 875 675
Frais d'acquisition	-3 002 519
Autres charges de gestion nettes	-2 931 491
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 934 010
Produits nets de placements	2 483 621
Charges de placements	-113 110
Participation aux résultats et intérêts techniques	0
Solde financier	2 370 512
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 186 000
Part des réassureurs dans les charges de prestations	460 999
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-79 029
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	37 783
Commissions reçues des réassureurs	112 747
Interet	-18 195
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-671 695
Résultat technique	-359 519
<hr/>	
Informations complémentaires	
Montant des rachats	2 220 607
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0
Provisions techniques brutes à la clôture	48 809 522
Provisions techniques brutes à l'ouverture	37 025 417
<hr/>	
<u>A déduire</u>	
Provisions devenues exigibles	
<hr/>	

C 7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquise	47 357 961
Primes émises	45 784 633
Variation des primes non acquises	1 573 328
Charges de prestation	-33 603 096
Prestations et frais payés	-28 416 181
Charges de provisions pour prestations diverses	-5 186 915
Solde de souscription	13 754 865
Frais d'acquisition	-7 346 137
Autres charges de gestion nettes	-3 006 366
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-10 352 503
Produits nets de placements	3 183 120
Solde financier	3 183 120
Part des réassureurs dans les primes acquises	-13 221 228
Part des réassureurs dans les prestations payées	5 123 497
Part des réassureurs dans les charges de provisions	957 876
Part des réassureurs dans les PB	19 386
Commissions reçues des réassureurs	2 034 140
Intérêts servis	-286 806
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-5 373 134
Résultat technique	1 212 348

	Total
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	11 260 363
Provisions pour primes non acquises ouverture	12 833 691
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	68 157 921
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	62 841 002
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à la clôture	759 778
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à l'ouverture	934 171
Autres provisions techniques clôture	318 822
Autres provisions techniques ouverture	274 433
A déduire :	
Provisions devenus exigibles	

C 8. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2012	2011
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

SOCIETE ASSURANCES BIAT
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les informations et vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2. Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2012 et faisant apparaître un total bilan de 165 941 732 dinars, un résultat net de l'exercice de 457 967 dinars, un résultat technique non vie net de 1 212 348 dinars et un résultat technique vie déficitaire de 359 519 dinars. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

5. A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière de la société « Assurances BIAT » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Autres informations et vérifications

6. Les états financiers de l'exercice 2012 ont été arrêtés compte tenu des éléments suivants :

6.1 - Provision mathématique temporaire décès et provision pour frais de gestion

Au cours de l'exercice 2012, la provision mathématique temporaire décès a été calculée par l'actuaire sur la base d'une annuité constante et ce pour se conformer aux contrats de crédits.

Au cours des exercices antérieurs, cette provision était calculée sur la base de l'amortissement linéaire du principal pour les crédits assurés.

L'impact de ce changement est de 1 994 312 dinars de provision complémentaire. Cette dernière a été constatée à hauteur de 50% en résultat de l'exercice 2012 et reportée à hauteur des 50% restant sur l'exercice 2013.

Par ailleurs, la provision pour frais de gestion a été estimée pour un montant de 259 503 dinars déterminée sur la base d'un différentiel entre les frais affectés aux produits vie selon les clés de répartition et les frais annexés aux contrats multiplié par la durée moyenne restante des contrats et ce au cas où les frais affectés dépassent les frais annexés au contrat.

Ces clés de répartition sont différentes de celles retenues pour la présentation des états financiers. (Note 5.8.2)

Assurances BIAT a constaté 50% de la provision requise au titre de l'exercice 2012, soit 129 752 dinars et a reporté le reliquat sur l'exercice 2013.

Ces traitements ont été retenus en se basant sur la norme comptable 11 et en se référant à l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation et permettant de lisser l'impact de ces provisions jusqu'à 2013.

6.2-Part des réassureurs dans les primes non acquises

Les primes non acquises sur les contrats cédés aux réassureurs ont été calculées au cours des exercices antérieurs sur la base du taux de dépôt (taux forfaitaires par branche). Au cours de l'exercice 2012,

la part des réassureurs dans la prime non acquise a été calculée linéairement sur la base des périodes non courues au même titre que les primes de l'activité directe.

L'impact de ce changement qui s'élève à 840 501 dinars a été intégralement pris en compte au niveau du résultat de l'exercice 2012 et ce en référence aux dispositions de la norme comptable 11 permettant ce traitement si l'ajustement se rapportant aux exercices antérieurs ne puisse être déterminé d'une manière fiable.

7. Recommandations de SOVARISK

Le rapport de l'actuaire Solvarisk comporte des recommandations portant notamment sur :

- L'évaluation de l'impact financier des garanties embarquées de couverture contre le décès accidentel et des garanties de l'invalidité totale et permanente accordées à titre gratuit.
- L'évaluation des fluctuations des taux de sinistre de l'activité décès groupe et éventuellement la constatation d'une provision d'égalisation.

8. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nos principales conclusions ont été portées au niveau de nos lettres de direction.

9. Sur la base de nos vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale.

10. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires, et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 28 mai 2013

Les Commissaires aux comptes

CABINET ORGA AUDIT

Mr. Mohamed SALAH BEN AFIA

CABINET FINOR

Mr. Fayçal DERBAL

SOCIETE ASSURANCES BIAT
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I - Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés qu'il n'y a pas de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

II - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Votre société a conclu avec la BIAT un contrat de sous-location en vertu duquel cette dernière occupe le local dénommé « Commercial 2 » ayant une superficie de 145 m² et situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux berges du lac II- Tunis, et ce moyennant un loyer annuel de :

- 125 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Janvier 2010 au 30 Avril 2010, soit la somme de 6 042 dinars hors TVA ;
- 137,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2010 au 30 Avril 2011, soit la somme de 19 937 dinars hors TVA ;
- 147,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2011 au 30 Avril 2012 soit la somme de 21 387 dinars hors TVA ;

Une majoration annuelle de 5% non cumulative du loyer sera appliquée à partir du 1^{er} Mai 2012. Cette sous location est consentie pour une durée ferme commençant le 1^{er} janvier 2010 et finissant le 30 Avril 2014 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de sous location au titre de l'exercice 2012 se sont élevés à 23 379 dinars hors TVA.

III - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

Rémunération du Président Directeur Général

Votre conseil d'administration réuni en date du 22 Avril 2010 a décidé de nommer Mr Mohammed Hédi Saadaoui en qualité de Président Directeur Général.

Votre conseil d'administration réuni en date du 01 Octobre 2010 a décidé d'allouer au Président Directeur Général à partir de sa nomination :

- Une rémunération mensuelle nette de 8 500 dinars à servir sur 16 mois et demi soit une rémunération annuelle nette de 140 250 dinars.
- Une prime de fin d'année versée en fonction des résultats de la société.

Votre conseil d'administration réuni en date du 03 mai 2012 a autorisé la prime d'intéressement accordée au Président Directeur Général pour un montant net de 40 000 dinars au titre de l'exercice 2011 servie en 2012.

La charge supportée par la société au titre de 2012 s'est élevée à 279 547 dinars outre des avantages divers totalisant un montant 18 726 dinars.

Aucune charge sociale n'a été constatée à partir de l'atteinte de l'âge de départ à la retraite.

Rémunération du Directeur Général Adjoint

Votre conseil d'administration réuni en date du 26 Janvier 2010 a décidé d'allouer au Directeur Général Adjoint une rémunération mensuelle nette de 7 000 dinars à servir sur 16 mois et demi.

La charge supportée au titre de 2012 s'est élevée à 147 915 dinars, dont un solde de tout compte de 24 732 dinars outre des avantages divers totalisant un montant de 23 902 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 28 mai 2013

Les Commissaires aux comptes

CABINET ORGA AUDIT

Mr. Mohamed SALAH BEN AFIA

CABINET FINOR

Mr. Fayçal DERBAL